

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 5 février 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 février 2018 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Madame Ariane Matteau Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absent : Monsieur Yvon Pelletier Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2018-02-05-037

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 janvier 2018
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de janvier 2018
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
 - A- Aliénation d'une parcelle de terrain – 143 chemin de la Rivière-Gatineau Nord
 - B- Projet d'implantation de jeux d'eau – Demande de subvention – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
 - C- Aménagement de la bibliothèque – Étagères
 - D- Ordinateur pour les membres du conseil
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2018
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 janvier 2018
- 100-7 Acquisition de microphone pour les séances de conseil
- 100-8 Nomination des représentants au sein de la SAGE du bassin versant du lac des 31 milles
- 100-9 Contrat d'assurances collectives – Achat regroupé – Solution UMQ
- 100-10 Commis de bureau – Horaire de travail et rémunération
- 100-11 Période de questions

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Camion-citerne – Réparation du réservoir
- 200-4 Ronde de sécurité – Véhicules du service incendie
- 200-5 Période de questions

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Problématique au Ruisseau Garneau – Mandat au service de génie municipal
- 300-3 Période de questions

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

- 500-1 Demande de contribution de la Clinique Santé Haute-Gatineau

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 A- Avis de motion – Modification du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme
 B- Présentation du règlement 2018-307 – Règlement modifiant le règlement 166 constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2018
 600-3 Hydro-Québec – reconstruction d'une ligne à haute tension – Modification de la servitude existante
 600-4 Période de questions

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Surveillance à la patinoire – Période des fêtes
 700-2 Journées des bibliothèques – Inscription
 700-3 Petite école de rang – Demande de remboursement pour repas aux bénévoles
 700-4 Journée d'activités – Budget
 700-5 Période de questions

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018

M.B. 2018-02-05-038

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 janvier 2018

M.B. 2018-02-05-039

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 janvier 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de janvier 2018

Le maire Gilles Bastien résume les différents sujets traités lors des rencontres auxquelles il a participé en janvier 2018.

Sujets résumés par le maire, de façon verbale :

- Route Bouchette - Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
- Rencontre Parc régional du lac 31 milles et SAGE
- Rencontre Hydro-Québec
- Super reconnaissance – Retraite de bénévoles

0-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Lettre déposée par l'AFÉAS
- Réserve de biodiversité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

A- Aliénation d'une parcelle de terrain – 143 chemin de la Rivière-Gatineau Nord

M.B. 2018-02-05-040

Considérant la résolution M.B. 2018-01-08-017 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 8 janvier 2018;

Considérant la demande reçue de madame Bernadette Lefebvre, à l'effet que la municipalité de Bouchette agisse en tant que demandeur dans le processus visant le transfert de parcelles de terrain, parcelles de terrain adjacentes à la propriété située au 143 chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord à ce que tous les frais relatifs à cette demande soient à la charge de la municipalité;

Considérant que ces parcelles de terrain auraient sûrement dues être transférées via le même contrat que lors de l'acquisition de parties de terrain nécessaires au déplacement du chemin municipal, contrat conclu en janvier 1990;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à compléter toutes les procédures nécessaires visant le transfert de parcelles de terrain longeant le chemin Rivière-Gatineau devant le numéro civique 143 à la Ferme Jean-Marc Lefebvre et fils. Il est de plus résolu de recommander à la CPTAQ d'accepter la demande d'autorisation qui sera déposée par la directrice générale de la municipalité. Le maire, Gilles Bastien, et la directrice générale, Claudia Lacroix, seront autorisés à signer les documents de transfert de propriété pour lesdites parcelles de terrain.

Adoptée à l'unanimité

B- Projet d'implantation de jeux d'eau – Demande de subvention – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

M.B. 2018-02-05-041

Considérant le projet d'implantation de jeux d'eau, projet déjà à l'étude par les membres du Comité des loisirs de Bouchette;

Considérant qu'il existe présentement un programme de subvention pour ce genre de projet et ce, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'autoriser la directrice générale à déposer une demande de subvention, au nom de la municipalité de Bouchette, pour le projet d'implantation de jeux d'eau sur le terrain de la municipalité, près du Centre Quatre Saisons, et ce, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La directrice générale sera aussi la personne autorisée à agir et à signer tous les documents relatifs à ce projet. Il est aussi résolu que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Bouchette à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

Adoptée à l'unanimité

Projet d'implantation de jeux d'eau – Demande de subvention

M.B. 2018-02-05-042

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'abroger la résolution M.B. 2018-01-10-026 adoptée lors de la séance extraordinaire tenue le 10 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

C- Aménagement de la bibliothèque – Étagères

M.B. 2018-02-05-043

Considérant la résolution M.B. 2017-12-04-354 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 décembre 2017;

Considérant que cette résolution autorisait la dépense reliée à l'ajout d'étagères à la bibliothèque;

Considérant que dans le plan déposé, une étagère a été omise;

Considérant que la bibliothécaire est d'avis que cette étagère est nécessaire afin d'y déposer les livres offerts aux usagers;

Considérant que l'ensemble de ce projet d'ajout d'étagères à la bibliothèque permettra de doubler l'espace disponible pour les livres;

Considérant que cet ajout consiste à une dépense supplémentaire de 400\$;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser l'ajout d'une étagère au projet initial d'aménagement d'étagères à la bibliothèque municipale et ce, pour un montant de 400\$.

Adoptée à l'unanimité

D- Ordinateur pour les membres du conseil

M.B. 2018-02-05-044

Considérant la résolution M.B. 2018-01-10-031 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 10 janvier 2018;

Considérant que cette résolution autorisait l'acquisition d'ordinateurs pour tous les membres du conseil;

Considérant la demande formulée par le maire en ce qui concerne l'utilisation de son ordinateur portable personnel;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de retenir les services du Groupe DL afin d'obtenir du soutien technique relativement à la configuration de l'ordinateur personnel du maire pour que ce dernier puisse aussi l'utiliser à des fins municipales.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2018-02-05-045

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 janvier 2018, pour un montant total de 5 275.57 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2018

M.B. 2018-02-05-046

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2018 pour un montant total de 102 142.55 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 janvier 2018

M.B. 2018-02-05-047

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelleiter, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 janvier 2018 pour un montant de 9 049.46 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Acquisition de microphone pour les séances de conseil

M.B. 2018-02-05-048

Considérant les demandes de prix effectuées par le personnel administratif visant l'acquisition de microphone pour les séances de conseil;

Considérant que pour le bon déroulement des séances, les membres du conseil sont d'accord pour procéder à l'acquisition d'un micro pour le maire;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à l'acquisition d'un microphone sans fil et ce, auprès du fournisseur Électromax (9317-8416 Québec inc.) pour un montant de 371.50\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Nomination des représentants au sein de la SAGE du bassin versant du lac des 31 milles

M.B. 2018-02-05-049

Considérant résolution M.B. 2017-11-13-309 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 13 novembre 2017;

Considérant résolution M.B. 2018-01-10-029 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 10 janvier 2018;

Considérant la résolution 2018-R-AG016 adoptée par les membres du conseil de la MRCVG lors de leur séance ordinaire de conseil tenue le 16 janvier 2018 et désignant Gilles Bastien comme représentant de la MRCVG au sein de la SAGE;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, adoptée par Michel Lamoureux, il est résolu d'abroger les résolutions M.B. 2017-11-13-309 et M.B. 2018-01-10-029 et de nommer la conseillère au siège numéro 5, Ariane Matteau, comme représentante de la municipalité de Bouchette au sein du conseil d'administration de l'organisme SAGE – Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des Trente-et-Un-Milles.

Adoptée à l'unanimité

100-9 **Contrat d'assurances collectives – Achat regroupé – Solution UMQ**

M.B. 2018-02-05-050

Attendu que conformément *au Code municipal* et à la Solution UMQ, la municipalité de Bouchette et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2023;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la municipalité de Bouchette souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc.;

En conséquence, sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que :

Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

L'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;

La municipalité de Bouchette mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

La municipalité de Bouchette s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité de Bouchette durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la municipalité joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

La municipalité de Bouchette s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

Adoptée à l'unanimité

100-10 **Commis de bureau – Horaire de travail et rémunération**

M.B. 2018-02-05-051

Considérant la résolution M.B. 2014-03-03-056 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2014;

Considérant que cette résolution augmentait les heures de travail de Janick Patry, commis de bureau à quatre (4) jours semaine;

Considérant la nécessité pour une meilleure organisation du travail au sein du bureau municipal que cette employée soit au travail et ce, cinq (5) jours semaine;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'augmenter les heures de travail de Janick Patry, commis de bureau, et ce, à cinq (5) jours de travail par semaine. Il est aussi résolu d'ajuster son taux horaire au taux convenu.

Adoptée à l'unanimité

100-11 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Programme de subvention d'Hydro-Québec
- Résolutions concernant Majopial, parc régional du lac 31 milles et SAGE

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

200-3 Camion-citerne – Réparation du réservoir

M.B. 2018-02-05-052

Considérant que le camion-citerne du service incendie nécessite des réparations;

Considérant que ces réparations concernent le réservoir;

Considérant les informations obtenues du directeur du service incendie relativement à cette situation;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser les travaux de réparations du réservoir du camion-citerne du service incendie, travaux qui seront effectués par monsieur Steve Lefebvre. Cette dépense d'un montant approximatif de 880\$ plus taxes sera imputée au poste « Entretien réparations véhicules – Incendie » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

200-4 Ronde de sécurité – Véhicules du service incendie

M.B. 2018-02-05-053

Considérant le Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers;

Considérant que depuis novembre 2016, de nouvelles règles sont en vigueur;

Considérant que les véhicules lourds d'un service incendie sont dorénavant visés par ces nouvelles règles;

Considérant la recommandation formulée par le directeur du service incendie, Richard Carle, à l'effet de retenir les services d'un pompier volontaire, soit Bruno Paul, pour effectuer la ronde de sécurité pour les véhicules lourds du service incendie;

Considérant la demande déposée par monsieur Paul et ce, relativement aux frais exigés pour effectuer les rondes de sécurité;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de compenser les services de monsieur Bruno Paul et ce, à raison de 20\$ par camion par mois. Cette dépense de 60\$ par mois sera imputée au poste « Rémunération incendie » (02-220-00-141).

Adoptée à l'unanimité

200-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

300-2 Problématique au Ruisseau Garneau – Mandat au service de génie municipal

M.B. 2018-02-05-054

Considérant la problématique en ce qui concerne le « Ruisseau Garneau »;

Considérant que cette problématique existe depuis plusieurs années;

Considérant que divers travaux ont été réalisés au fil des ans;

Considérant qu'il serait préférable d'obtenir un avis d'un professionnel dans ce dossier;

Considérant la recommandation formulée par l'inspecteur municipal en ce qui concerne cette problématique;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin d'obtenir un plan pour corriger la problématique de drainage au « Ruisseau Garneau ». Cette dépense d'un montant approximatif de 1180\$ plus taxes sera imputée au poste « Honoraires génie civil » (02-320-00-411) suite à un virement de crédits en provenance du poste « Entretien infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Période de questions

Aucune question n'est posée.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Boîtes à ordures à l'arrière de la caserne incendie
- Nombre de collectes des matières recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

500-1 Demande de contribution de la Clinique Santé Haute-Gatineau-Gatineau

M.B. 2018-02-05-055

Considérant la demande reçue de la Ville de Gracefield concernant la participation de la municipalité de Bouchette à la Clinique Santé Haute-Gatineau;

Considérant que plusieurs citoyens de Bouchette utilisent cette clinique santé;

Considérant l'implication monétaire de la municipalité depuis quelques années, soit depuis 2011;

Considérant la demande de bonification reçue dans ce dossier;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de participer financièrement à la Clinique Santé Haute-Gatineau pour une somme de 1500\$ pour l'année 2018. Cette dépense sera imputée au poste « Santé et bien-être » (02-590-00-499).

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

A- Avis de motion – Modification du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, annonce ce 5 février 2018, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 166 de la municipalité de Bouchette afin de modifier le nombre de membres au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Conseiller au siège 1
Michel Lamoureux

B- Présentation du règlement 2018-307 - Règlement modifiant le règlement 166 constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Note au procès-verbal

Le projet de règlement numéro 2018-307 concernant une modification au règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme est présenté.

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2018

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de janvier 2018 sont déposées.

600-3 Hydro-Québec – Reconstruction d'une ligne à haute tension – Modification de la servitude existante

Sujet à l'étude présentement.

600-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Nombre de membres au sein du CCU
- Projet Hydro-Québec

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Surveillance à la patinoire – Période des fêtes

Note au procès-verbal

Les membres du conseil sont d'accord pour rejeter la facture présentée sur ce sujet.

Suite à des interventions avec les gens de l'assistance, il est convenu de remettre cette décision à une prochaine séance de conseil.

700-2 Journée des bibliothèques - Inscription

M.B. 2018-02-05-056

Considérant la tenue de la journée des bibliothèques lors du Salon du livre de l'Outaouais le vendredi 2 mars 2018 à Gatineau;

Considérant que la responsable de la bibliothèque municipale désire participer à cette journée;

Considérant que des frais d'inscription de 22\$ plus taxes par personne sont exigés;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'autoriser la participation de madame Chantal Leblanc à la journée des bibliothèques lors de la tenue du salon du livre de l'Outaouais qui se tiendra le vendredi 2 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Petite école de rang – Demande de remboursement pour repas aux bénévoles

M.B. 2018-02-05-057

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de rembourser les frais présentés et ce, relativement à un souper offert aux bénévoles de la « Petite école de rang » lors d'un souper en l'honneur d'une bénévole qui prend sa retraite dans ce projet.

Adoptée à l'unanimité

700-4 Journée d'activités – Budget

M.B. 2018-02-05-058

Considérant qu'une journée d'activités se tiendra le 24 février prochain;

Considérant que lors des discussions relatives à l'élaboration du budget il a été convenu de retenir une somme de 10 000\$ en vue de l'organisation d'activités;

Considérant que la construction d'un poêle à bois est incluse dans ce budget;

Considérant que ce budget inclut aussi une somme pour l'organisation d'un souper de reconnaissance pour les bénévoles de la municipalité, les employés, les élus, les pompiers volontaires, les membres du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de débloquer la somme de 10 000\$ en vue de l'organisation de la journée d'activités du 24 février, de la construction d'un poêle à bois et de l'organisation du souper reconnaissance.

Adoptée à l'unanimité

700-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Surveillance à la patinoire
- Emplacement pour le poêle à bois
- Journée d'activités

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande de l'AFÉAS – Installation panneau – Entrée Sud

Note au procès-verbal

Cette demande est transférée aux membres du comité consultatif d'urbanisme pour étude et analyse.

800-2 Demande de soutien financier pour l'Église de Bouchette

M.B. 2018-02-05-059

Considérant la demande de soutien financier reçue d'un représentant des membres du comité local St-Gabriel de Bouchette, monsieur André Patry

Considérant que dans cette demande on fait mention que l'activité « Cueillette de l'eau de Pâques » se tiendra encore cette année;

Considérant que cette activité est offerte à tous les citoyens de Bouchette et des environs;

Considérant que suite à la cueillette de l'eau de Pâques, les gens sont invités à se retrouver à la salle municipale de Bouchette pour un déjeuner ainsi que pour diverses activités;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'accorder une somme de 500\$ pour l'organisation de cette fête. Les crédits pour cette aide proviendront du poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-3 Club les Ours Blancs – Activité du 3 mars 2018 - Demande de collaboration

Note au procès-verbal

Des vérifications seront effectuées afin de voir la possibilité que des pompiers volontaires soient présents lors de cette activité.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Ours blancs - Activité du 3 mars – Participation de la Coop de Bouchette
- Construction d'un pont de glace sur le lac 31 milles
- Viabilité du club des ours blancs
- Demande de rencontre – Conseil municipal et CCU
- Entente Majopial Itée

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2018-02-05-060

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 30.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière